

### Procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre

### Ordre du jour :

- Résultats des élections et installation du conseil d'école
- Point sur les effectifs
- Point budgétaire
- Modification et vote du règlement intérieur
- Projet d'école (répertoire de vocabulaire, messages clairs) et organisation pédagogique
- Avenant au projet d'école concernant les APC et plan de continuité pédagogique
- Projets pédagogiques : le jardin, activités à la bibliothèque, spectacles de la communauté de communes, école et cinéma)
- Sécurité à l'école : bilan des exercices
- Demandes et suivi des travaux
- Questions diverses (merci de nous faire parvenir les questions quelques jours avant pour que nous puissions y répondre précisément)

### Présents:

Mairie	Mr Bouancheau adjoint aux affaires scolaires Mr Chauvet responsable des affaires scolaires Mme Mandret, Atsem référente
Parents élus	Mme Baribaud Mme Bidaud
	Mme Colonnier Mme Hucteau
Personnel enseignant	Mme Bureau Mme Cazal Mr Daviaud Mr Gaborit Mme Gourbilière Mme Landron Noël
	Mme Massip Mme Queveau
DDEN	Mme Barsi (DDEN)
Excusée	Mme Ridier (IEN)

Un tour de table est proposé pour que chacun puisse se présenter. Mme Barsi (DDEN) et Mme Mandret (ATSEM référente) en profitent pour présenter leur rôle (cf documents joints)

### 1- Résultats des élections et installation du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre. Les nouvelles directives permettaient d'organiser les élections seulement par vote par correspondance.

Une seule liste de 5 parents était candidate.

Le taux de participation a été de : 46,29 %

ont été élus :

### Titulaires:

- 1- Mme Hucteau Estelle (maman de Romane en MS classe d'Anthony)
- 2- Mr Weber Guilhem (papa de Yaël en GS classe d'Héloïse) et de Noeh en PS classe de Nadia /Alexandre)
- 3- Mme Bidaud Stéphanie (maman de Rafaël en GS classe d'Amélie et d'Esteban en PS classe de Nadia /Alexandre)
- 4- Mme Colonnier Laura (maman de Noam en GS classe d'Anthony et d'Isaac d'Esteban en PS classe de Nadia /Alexandre)
- 5- Mme Baribaud Laure (maman d'Izia en MS classe de Nadia et Alexandre)

Pour contacter les parents d'élèves, une adresse mail est mise à disposition : <a href="mailto:parentselusdp@laposte.net">parentselusdp@laposte.net</a>

Un document de présentation des parents représentants a été édité. Vous le trouverez joint à ce procès verbal.Il est également disponible sur le site internet de l'école.

Les dates des deux prochains conseils d'école ont été fixées: le jeudi 24 mars à 18h et le mardi 14 juin à 18h.

### 2. Point sur les effectifs

Classe	TPS	PS	MS	GS	Effectif
Effectif	8	23	26	41	99
TPS-PS Mme Cazal	8	11			19
PS-MS Mme Gourbilière et Mr Gaborit		12	8		20
MS-GS Mme Queveau			7	13	20
MS-GS Mr Daviaud et Mme Landron Noël			6	14	20
MS-GS Mme Massip			6	14	20

Nous constatons une baisse importante des effectifs (nous étions 116 l'an dernier à la même époque).

Les lotissements du nord de la ville étant terminés, nous n'accueillons plus autant de nouvelles familles. Il faudra sans doute attendre l'achèvement des nouveaux lotissements pour repartir à la hausse au niveau des effectifs.

L'équipe enseignante souligne toutefois le confort qu'offre ces effectifs pour travailler au quotidien et assurer un suivi plus personnalisé à chaque élève.

### 3. Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

cf plaquette de présentation en pièce jointe

Le Réseau est encore incomplet cette année avec seulement 1 enseignante spécialisée et une psychologue scolaire.

### 4. Point budgétaire

Libellé de la nature	Budgeté	Mandaté	Engagé	Total réalisé	Disponible	% consommé
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0.00%
LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIOTHEQUES	385,00	65,18	368,53	433,71	-48,71	112,65%
FOURNITURES SCOLAIRES	4 560,00	4 263,34	0,00	4 263,34	296,66	
AUTRES FRAIS DIVERS	40,00	37,21	0,00	37,21	2,79	the One Court of the Court of t
TRANSPORTS ECOLE DOLTO	1 325,00	0,00	0,00	0,00	1 325,00	A STATE OF THE STA

Le budget mairie étant un budget annuel, l'équipe enseignante est en train d'étudier les investissements à effectuer :

- 4 postes sont envisagés:
- renouvellement de certains engins roulants (trottinettes, vélos....)
- Achats de matériel de motricité pour varier les activités proposées.
- Meuble de rangement dans certaines classes.
- Achat de matériel pour le jardin.

### 5. Vote du règlement intérieur de l'école

En l'absence de propositions de modification, le règlement est validé comme tel.

### 5. Projet d'école 2018/2022 et organisation pédagogique

Les trois axes sont:

### AXE n°1 → Améliorer le climat scolaire

Objectif(s): Améliorer le climat scolaire

Utiliser le langage comme outil de médiation lors des conflits.

### AXE n°2 → Le langage au quotidien

Objectif(s) : Oser entrer en communication : favoriser et réguler les prises de parole. Enrichir le vocabulaire.

### AXE n°3 → L'école et ses partenaires

Objectif(s) : Améliorer la continuité des apprentissages au sein des cycles et le lien avec les partenaires privilégiés

Pour cette année scolaire, nous envisageons :

Axe 1 : L'objectif sera la mise en place des messages clairs en GS. Ce dispositif déjà utilisé à l'école J.Prévert a pour but d'aider les élèves à résoudre les petits conflits sans l'aide de l'adulte. Il s'agit d'apprendre à exprimer ses sentiments en les formulant, d'apprendre à écouter celui avec qui nous sommes en conflit et de verbaliser ce que l'on a compris. Pour cette mise en place, nous serons accompagnés par Mr Moncomble, conseiller pédagogique et Mr David directeur de l'école de la Métairie et chargé de mission sur le climat scolaire.

Axe 2 : Nous travaillons à la mise en place d'un référentiel de vocabulaire de la PS à la GS dans les domaines du matériel scolaire, des vêtements, des objets de la maison, des fruits et légumes et des animaux.

Cette année est consacrée à l'évaluation diagnostique de ce que connaissent les PS et les MS. Au regard de ces résultats, nous établirons une répartition de ces mots de vocabulaire sur les différents niveaux de classe.

Axe 3 : Suite à plusieurs demandes, nous avons pu bénéficier d'une journée de formation avec nos collègues du cycle 2 (CP à CE2) pour échanger sur nos pratiques et établir des outils communs. Nous souhaiterions qu'un temps d'échange puisse se faire chaque année en octobre/novembre, au moins avec les collègues de CP pour pouvoir faire une analyse fine des évaluations CP de début d'année et ainsi ajuster éventuellement nos pratiques en maternelle.

Cette année scolaire verra s'achever le projet d'école 2018-2022. Nous entamons désormais la construction du futur projet d'école pour les 4 années à venir.

La première étape consiste à faire le bilan du dernier projet d'école :

- Plusieurs actions ont pu être menées à terme : personnalisation des espaces de l'école et aménagement de la cour (axe 1), mise en place d'outils de langage commun à plusieurs classes (raconter une histoire avec la méthode Narramus, travail sur la grammaire orale avec les jeux de cartes de chez Retz) (axe 2)
- D'autres actions sont en cours : messages clairs (axe 1) et référentiel de vocabulaire (axe 3), ou doivent être relancées : banc de l'amitié (axe 1), demande de temps chaque année pour effectuer le bilan des évaluations nationales CP et liaison avec les services de la petite enfance dans le cadre du PEDT (axe 2)
- Enfin, beaucoup d'actions n'ont pas pu être menées ou même envisagées en raison des deux années sous contraintes COVID que nous avons traversées. Cela concerne notamment toutes les actions qui nécessitaient des échanges entre classes, entre écoles ou avec des partenaires.

Nous étudierons donc la pertinence de reproposer ces actions lors du prochain projet d'école.

Dans un second temps, nous ferons une évaluation des caractéristiques de l'école puis nous choisirons trois axes.

Notre souhait est de pouvoir à nouveau rédiger un projet d'école commun avec l'école J.Prévert pour renforcer la cohérence pédagogique entre nos deux établissements. Toutefois, ces axes doivent aussi correspondre aux besoins de chacune des équipes pour qu'elles puissent s'en emparer.

Par conséquent, chaque école proposera trois axes qui leur semble pertinent puis nous verrons si une fusion de ces projets est envisageable.

La journée de formation du 6 septembre entre les enseignants du cycle 1 de F. Dolto et du cycle 2 de J.Prévert a déjà permis d'ouvrir des pistes de réflexion.

### 6. Avenant au projet d'école concernant les APC et plan de continuité pédagogique.

Validation du planning des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces activités menées par les enseignants de 16:25 à 17:15 sont proposées à une partie des élèves pour renforcer les compétences langagières.

Cf document joint.

Suite aux périodes de confinement, l'administration nous demande d'ajouter au prochain projet d'école un plan de continuité pédagogique pour déterminer en amont les conditions d'organisation de l'école à distance.

Les conditions de confinement ayant été différentes d'une période à une autre, il est difficile de prévoir un plan précis. Toutefois, l'expérience nous a convaincu de plusieurs choses :

- l'importance d'avoir les contacts mails de toutes les familles. C'est désormais le cas à de très rares exceptions.
- le travail à distance en maternelle ne doit pas être proposé sous forme numérique. Ce format doit être réservé aux plus grandes classes. La manipulation, les situations concrètes doivent rester la priorité. La distribution des dossiers papiers avait apporté satisfaction.

### 7. Projets pédagogiques

### - Activité à la bibliothèque intercommunale

Chaque classe se rendra deux fois à la bibliothèque des Herbiers en novembre et décembre pour des activités autour du livre.

### - Téléthon:

Nous participerons au Téléthon cette année encore. Les contraintes sanitaires étant encore soumises à évolution, il a été décidé de reprendre l'organisation de l'an dernier avec un défi de courses à pied au sein de l'école et une vente de cartes de vœux au profit du Téléthon.

### - Visite au musée de Cholet :

Les trois classes de MS-GS se rendront au musée d'Art et d'Histoire de Cholet, le jeudi 2 décembre au matin.

### - Spectacle de la communauté de communes

Chaque classe participera à un spectacle. Les classes d'Héloïse et Amélie bénéficieront en plus de 3 séances d'accompagnement avec les artistes de leur spectacle.

### - Ecole et cinéma

Les trois classes de MS-GS se sont inscrites cette année au dispositif Ecole et cinéma. Les élèves assisteront à deux films adaptés à leur âge et sur lesquels les enseignants auront été formés pour une exploitation en classe.

### - Projet jardin:

Dans le cadre des activités de découverte du monde, nous relançons les activités jardinage dans l'espace vert et dans la cour de récréation.

Nous remercions la municipalité pour la réalisation des bacs dans l'espace vert à l'arrière de l'école.

Des bulbes ont été plantés dans des pots pour égayer la cour de récréation. Un hôtel à insectes a également pris place devant le bâtiment 2 et du blé a été planté dans l'espace vert.

Une balade au Landreau a eu lieu pour collecter des objets naturels et une demande d'intervention de la Cicadelle est en cours pour venir compléter le projet.

D'autres activités seront proposées tout au cours de l'année.

### - Relance de l'Amicale des parents d'élèves :

L'Amicale des parents d'élèves avait pour habitude d'organiser des manifestations durant lesquelles les élèves présentaient leurs projets en danse, théâtre ou bien encore chant.

La période COVID a mis à l'arrêt toutes ces manifestations. Il faut maintenant remobiliser les parents pour refaire vivre cette Amicale.

Après une première rencontre en octobre, l'assemblée générale a lieu ce soir à J.Prévert.

Si la fête de Noël ne pourra pas avoir lieu, d'autres idées ont émergé mais dépendront évidemment du nombre de parents prêts à s'engager.

### 7- Sécurité à l'école : bilan des exercices

Deux exercices ont eu lieu en période 1 :

- un exercice incendie le mardi 14 septembre pour apprendre à chaque classe les trajets à réaliser et les consignes d'évacuation. Le bilan est satisfaisant.
- un exercice intrusion : Si les enfants et le personnel ont réalisé l'exercice sans difficulté, le problème du signal est toujours présent et ne permet pas de valider le dispositif. Mr Daviaud interroge la municipalité sur le projet de mise en place de bips d'alerte.

Mr Bouancheau nous informe qu'un dispositif de bips serait mis en place dans les 4 écoles des Herbiers. Le déploiement dépendra de la demande de subvention qui a été effectuée pour l'année 2022 pour diminuer le coût pour la collectivité (jusqu'à 19 000 euros d'aide possible). Si cette demande n'aboutit pas, la mairie s'engage malgré tout à honorer cette demande.

### 8 – Demande et suivi des travaux

En amont de ce conseil d'école, Mr Daviaud a rencontré les parents élus pour présenter leur rôle et faire une visite de l'établissement. Cela a été l'occasion de faire le point sur les différents dossiers en cours :

- Il avait été décidé l'année dernière d'ôter les marches coté rue afin de ne pas avoir à passer sur la route. Où en est-on ?

Mr Bouancheau précise que celles-ci seront prochainement retirées et stockées aux ateliers municipaux.

- Pourrait- il être posé des barrières à la sortie du garage afin de garantir la sécurité des enfants lors du passage du bus scolaire (éviter que des voitures stationnent à cet emplacement) ?

Une autre solution est prévue : ouvrir une porte entre le garage et le parking du presbytère. Le car pourrait plus facilement s'arrêter et la descente ne se ferait pas au milieu des places de parking. La mairie attend les autorisations nécessaires.

- Quelles améliorations du bâtiment principal pourrait on envisager afin de répondre aux normes handicap (fauteuil monte-escalier par exemple) ? Egalement si accident en cours d'année nécessitant plâtre, béquilles, fauteuil roulant,... ?

Mr Bouancheau reconnaît que ce projet avait été mis de côté. Il s'engage à relancer son étude.

- La mise aux normes du réseau électrique peut-elle être faite, notamment pour les vidéos projecteurs ?

Mr Daviaud indique que ces travaux ont en partie été réalisés pendant les congés d'été. Il reste quelques câblages à effectuer par le service informatique de la ville pour bénéficier de l'interactivité des VPI.

### 9- Questions diverses:

- Est il possible de faire un point concernant la restauration scolaire ? Où en est-on dans le projet de cuisine centrale ?

La municipalité a fait le choix de poursuivre la fabrication des repas en interne mais sur le site de la cuisine centrale près des EPAHD.

De gros travaux vont avoir lieu sur l'école J.Prévert et la Métairie.

L'objectif est fixé au 1er janvier 2023

- Mr Chauvet interroge l'équipe éducative sur la question de la propreté des élèves entrant à l'école car certaines situations nécessitent d'autoriser le port d'une couche pour la sieste entraînant de nouvelles contraintes pour le personnel Atsem et soulevant la question d'équiper l'école d'une table à langer.

Mr Daviaud rappelle que l'école est désormais obligatoire dès 3 ans. Si la propreté n'a jamais réellement été une condition à la scolarisation, il était toutefois possible, en accord avec les familles, de reporter de quelques semaines ou mois, l'entrée à l'école. Désormais, cela n'est plus possible. Un aménagement du temps scolaire est envisageable mais seulement pour les heures de l'après-midi.

Cette année, 3 enfants font la sieste avec une couche. Un aménagement du temps scolaire n'est pas compatible avec le travail des parents d'où la solution de la couche.

Mr Chauvet s'interroge sur ce nombre plus important que d'habitude.

Il est probablement précipité de tirer des conclusions sur la situation d'une seule année mais les enseignantes reconnaissent qu'il s'agit d'une conséquence de la scolarisation obligatoire qui fait que les enfants viennent à l'école parfois sans avoir encore acquis la propreté. Cela entraîne également des passages beaucoup plus fréquents aux sanitaires.

La question de l'accompagnement des familles dans cette phase d'apprentissage est posée. Mr Daviaud indique que des conseils sont transmis lors des Portes Ouvertes et de l'inscription des enfants à l'école.

Le manque de pédiatre sur le secteur peut aussi être une explication sur le manque d'information aux familles.

Ce sujet a également été évoqué en réunion PEDT (Projet Educatif de Territoire) avec les responsables de la crèche et du Relais Assistantes Maternelles.

Fin du conseil d'école : 19h25

Secrétaires de séance :

A. QUEVEAU

Ecole Marcoulle Publique

Françoise DOLTO

24, Rue St Blaice

24, Rue St HERBIERS

761, 02,51,91,07,95

# **TEMPS DU MIDI**

- Accompagne des enfants et plus spécifiquement les enfants en situation difficile.
- Est garante de l'organisation des services et des missions des agents.
- Veille au maintien de la cohérence éducative.
- transmission ou via des échanges oraux), ainsi Effectue un lien avec les familles (via la fiche qu'avec les enseignants et la mairie.

(Bibliothèque Centre Documentaire)

Seconde la bibliothécaire dans ses missions

d'informatisation.

Conçoit les planning de rotation des atsem.

### ATSEM référente municipale

# VIE QUOTIDIENNE

Gère et relaye les petits travaux de l'école.

Est présente 2 jours par semaine dans les 2 écoles.

Accompagne les enseignants et les atsems dans

une classe différente par jour.

TEMPS DE CLASSE

Effectue les remplacements des Atsem en cas de

besoin.

- Gère le stock des produits d'entretien et EPI.
- Maitrise les différents protocoles et leurs applications.
- Maintien un lien entre le service scolaire et l'école (échanges d'informations, transmission de documents,...

## CHARTE DE VIE

- différents acteurs (élèves, enseignants, agents, Elabore la charte de vie en lien avec les

### CLAS

## (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

- Accompagne les enfants (de 6 à 10 ans) dans leurs devoirs
- Aide à la mettre en œuvre le dispositif CAF avec les médiatrices éducatives de la ville.
- Maintien un lien avec les familles les enseignants et la mairie (contractualisation, sortie, échanges quotidiens...), .
- Garant du bon déroulement de cette action sur le terrain.

- Conçoit le support de communication.
- Suit sa mise en application sur les temps ville.



### DDEN: UNE FONCTION OFFICIELLE

DDEN...qu'est-ce que c'est

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique.

Nommés officiellement par Mme la DASEN, après avis du CDEN, qui se déroule sous la présidence du Préfet. Nantis de leur fonction officielle, les DDEN veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

Nous sommes membre de droit du conseil d'école.

Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Le premier texte fondateur de notre mission de DDEN est inscrit dans la loi GOBLET de 1886 qui organise l'enseignement primaire public. En Janvier 1986, notre fonction a un siècle, et un nouveau décret actualise notre statut. Il étend notre fonction à toutes les questions relatives à l'environnement scolaire.

Le décret de 1986 et la loi GOBLET de 1886 se sont fondus dans le code de l'éducation en 2000. L'histoire des DDEN est donc liée à celle de l'école publique. Nous sommes à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, notre fonction est parallèle et complémentaire entre les différentes composantes du conseil d'école. Le caractère officiel de la fonction confère aux DDEN un poste opérationnel et non pas seulement consultatif.

Les DDEN connaissent l'histoire de leur école. Notre indépendance nous permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Nous exerçons une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition :

> Inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement

Sécurité dans et autour de l'école

Surveillance des effectifs

- Participation au projet de travaux et aménagement
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- > Activités périscolaires

La pédagogie ne nous concerne pas, elle est le domaine exclusif des enseignants.

Ni usagers comme les parents, ni directement acteurs comme les enseignants, le DDEN est un véritable partenaire de l'école publique qui s'associe à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt des élèves.

Dans nos interventions, nous appuyons toujours le rôle de l'école qui est également un véritable lieu d'éducation, de socialisation, de construction de la citoyenneté, fondé sur des valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité.

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est une personne ressource de l'école, il est garant des valeurs républicaines, son action ne prend tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Coordonnées du D.D.E.N. de l'école :

BARSI Suzanne

barsi.suzanne@wanadoo.fr

DASEN Directeur-trice Académique des Services de l'Éducation Nationale CDEN Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Union des DDEN - Pôle associatif - boîte à lettres n° 144 - 71 bd Aristide Briand - 85000 La Roche sur Yon Tél.: 06 44 13 38 73 Courriel: ce.dden85@ac-nantes.fr Site Internet: https://dden-vendee.jimdofree.com/

# AVENANT AU PROJET D'ECOLE 2021 - 2022 :

Projet de mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires pour le parcours de réussite ses élèves

(à envoyer à l'IEN de circonscription)

« Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires, qui est arrêtée annuellement par l'IEN, dans le cadre général du tableau organisant le service des enseignants du premier degré adressé par les directeurs d'école aux IEN. Le projet présenté précise : l'organisation hebdomadaire des activités, leur répartition annuelle, le contenu des activités mises en auvre. Les dispositions relatives à cette organisation sont présentées chaque année au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école. » Circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013

Ecole: Maternelle F.Dolto Les Herbiers

# 1. Organisation des activités pédagogiques complémentaires

Vendredi	
Jendi	16h25-17h15
Mercredi	
Mardi	16h25-17h15
Lundi	16h25-17h15
	Plages horaires des APC

2. Modalités envisagées par l'équipe :

	Modalités:	
	Pour les élèves (Activités envisagées et évolution au cours des périodes)	Pour les enseignants (enseignant seul, co-intervention, enseignant d'une
	Activités envisagées : travail autour du langage	מחום המממם
	<b>Evaluations et outils de repérage utilisés</b> : Evaluations diagnostiques de début d'année Repérages quotidiens des difficultés des élèves	A definir selon les enfants pris en charge
Cycle 1	Rôle du RASED : Bilan lors du conseil de cycle de la première période	,
	Communication aux familles de la prise en charge des élèves : Rencontre avec les parents lors des réunions de classe. Distribution d'une fiche d'autorisation précisant les modalités de la prise en charge.	
Cycle 2		
Oycle 3		

# Validation du projet APC : organisation arrêtée par l'IEN de circonscription pour l'année 2021-2022 (volet qui sera renvoyé à l'école pour retour au conseil d'école du premier trimestre)

Ecole : Maternelle F. Dolto			-
		Avis du Conseil d'Ecole du 3/1/1/2.1	
VALIDE	Remarque(s) éventuelle(s) de l'IEN :	Favorable	
NON VALIDE		Signature du directeur	
Date:	Signature de l'IEN :		